

## Études d'histoire religieuse



Robert Larin, *Brève histoire des protestants en Nouvelle-France et au Québec (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Saint-Alphonse-de-Granby, Les éditions de la paix, 1998, 206 p.

André Encrevé

Volume 66, 2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1006816ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1006816ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (imprimé)

1920-6267 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Encrevé, A. (2000). Compte rendu de [Robert Larin, *Brève histoire des protestants en Nouvelle-France et au Québec (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Saint-Alphonse-de-Granby, Les éditions de la paix, 1998, 206 p.] *Études d'histoire religieuse*, 66, 97–99. <https://doi.org/10.7202/1006816ar>

sa diffusion, force est de voir que ses succès et ses échecs s'expliquent avant tout par des raisons endogènes. Le problème n'est pas le même en France, au Québec, en Italie, en Allemagne, en Belgique, en Espagne... En France, le problème a été la Révolution de 1789 et son traumatisme, puis la République: c'est-à-dire les espoirs mis dans la contre-révolution et les déchirements du Ralliement. Au Québec, il s'agissait de survie, d'échapper à l'assimilation anglo-protestante. Entre les deux pays, un même maître à penser: Louis Veillot, mais sans Montalembert pour le contester dans la Belle Province, sans catholicisme libéral ni démocratie chrétienne, ni crise moderniste. Le Québec a eu ses champions de l'intransigeance: Mgr Lafliche, Mgr Bourget, mais ils ne sont jamais devenus cardinaux, et le cardinal Taschereau était d'une autre veine qu'eux. Depuis Vatican II, il existe un Conseil pontifical pour les laïcs: il a hérité d'une situation indépassable, l'incapacité de ce catholicisme intransigeant à se doter d'une organisation religieuse propre. Et c'est pourquoi je m'interroge aussi sur les Acadiens: se reconnaissent-ils dans l'histoire et devant la figure du catholicisme québécois?

Reste ce phénomène massif auquel nul pays n'a échappé, ce «grand décrochage des années 1960», ainsi que dit R. Hardy. Nous sommes ainsi renvoyés au fonds commun de cet intransigeance catholique: l'*antilibéralisme*. Nous savons ce que fut sa capacité de création et de mobilisation. Il nous manque une étude, des études, sur les «effets pervers» de ces conduites d'opposition: c'est ainsi qu'on en vient à instrumentaliser une religion, au détriment de son inspiration. Ainsi s'explique sans doute, sous nos yeux, la formation en cours de ce qu'on pourrait appeler un «nouvel esprit religieux».

Émile Poulat,  
EHSS, Paris.

\* \* \*

Robert Larin, *Brève histoire des protestants en Nouvelle-France et au Québec (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Saint-Alphonse-de-Granby, Les éditions de la paix, 1998, 206 p.

Auteur de travaux concernant divers sujets (notamment des ouvrages pour la jeunesse) et, en particulier, sur les poitevins venus s'installer en Nouvelle-France, R. Larin nous donne aujourd'hui un petit livre, destiné au grand public, sur les vicissitudes, nombreuses, de la communauté protestante francophone. D'une façon générale, il y défend avec vigueur une théorie: on a longtemps cru, affirme-t-il, qu'en raison de l'article de la Charte de la Compagnie des Cent-Associés de 1627, qui ne permet l'installation que de colons catholiques, le protestantisme était interdit en Nouvelle-France.

Or cette interprétation ne résiste pas à la critique, d'autant plus qu'à cette époque la France vit sous le régime de l'Édit de Nantes et que ce fameux article n'est même pas reproduit en 1664 dans la charte de la Compagnie des Indes Occidentales. En fait, explique-t-il, ce que l'état veut éviter c'est la présence d'une Église protestante constituée, mais il ne cherche pas à interdire l'émigration individuelle. Et, à l'aide de nombreux chiffres et de diverses comparaisons (notamment avec la situation qui prévaut aux Antilles où la présence d'assez nombreux protestants est solidement attestée), R. Larin en vient à la conclusion que sur les 30 000 Français ayant définitivement émigré en Nouvelle-France, ou y ayant vécu au moins un an, se trouvent au moins 850 protestants. Si l'on estime que, pour les émigrants non français, les trois quarts devaient être protestants, on peut accepter «l'hypothèse d'une présence huguenote d'environ 5 à 6% à l'intérieur de la population de la Nouvelle-France» (p. 137). Ce qui revient simplement à soutenir que le flux migratoire vers la colonie est à l'image de l'ensemble de la population de la métropole. L'auteur pense même qu'il s'agit là d'un chiffre minimum qui peut être porté à 8%, dans la mesure où certaines des régions d'origine des émigrants (le Poitou, par exemple) possèdent un taux de population protestante supérieure à la moyenne nationale. De ce fait, écrit-il, «nous pouvons sans conteste conclure que nos ancêtres étaient certainement loin d'être tous catholiques» (p. 179).

Il est vrai que la recherche des huguenots installés en Nouvelle-France n'est guère aisée. Dans la mesure où ceux-ci se sont vus dans l'impossibilité de jouer le «double jeu» classique en France au temps des persécutions (entre 1685 et 1787): effectuer le minimum d'actes extérieurs de catholicisme pour être en mesure de survivre, mais rester secrètement attachés au protestantisme et transmettre cette foi à leurs descendants, sur quatre générations, en prenant la précaution, indispensable, de se marier à l'intérieur de la communauté des anciens huguenots. En effet, en Nouvelle-France les protestants immigrés ne disposent pas du «réservoir» de coreligionnaires indispensable à la pratique de la résistance passive de règle en métropole; de plus, ceux qui manifestent trop ouvertement leur foi sont conduits soit à abjurer pour échapper aux mesures répressives, soit à passer dans les colonies anglaises d'Amérique. Et R. Larin montre bien que, «de 1628 à 1759, il ne put donc jamais y avoir de véritable collectivité protestante en Nouvelle-France» (p. 178).

Ces conclusions sont intéressantes et le livre est incontestablement étayé sur l'utilisation d'une vaste bibliographie, dont les notes infrapaginales font foi. Mais il souffre d'une certaine hétérogénéité. Certes le chapitre 6, intitulé «Dénombrement difficile (1632- 1760)», est très sérieux, les différentes évaluations de plusieurs auteurs sont analysées et critiquées, et les propositions de l'auteur sont présentées de façon argumentée. Mais il ne

s'agit là que d'une partie du livre (p. 115-137). Tout le début de l'ouvrage, qui évoque la présence protestante depuis les origines, souffre d'un manque de construction et d'une certaine forme d'hésitation entre généalogie et histoire (1). En effet, l'auteur cite un certain nombre de noms de personnes dont l'appartenance à l'une des Églises issues de la Réforme est incontestable, ou probable: Roberval, Villegaignon, Ribault, Chavin, Du Gua des Monts, Champlain (d'origine protestante, converti au catholicisme, mais dont l'épouse était protestante), etc. Il présente aussi, sommairement, leur action en Amérique. Mais le texte tourne parfois quelque peu à la chronologie commentée. On n'y trouve pas une véritable construction historique, avec une argumentation élaborée dans le but de parvenir à un tableau intelligible. Nous avons plutôt affaire à une série de notions successives. De la même façon le chapitre 4, qui traite surtout des protestants francophones installés dans les colonies anglaises d'Amérique du Nord, se présente comme une série d'exemples, mais on n'y trouve pas d'étude systématique de la question. Ce type de construction se retrouve, en fait, dans la plus grande partie du livre. Quant au chapitre 10, qui évoque l'essor du protestantisme au Québec entre 1765 et 1870, il est réellement très rapide.

Au total, voici un ouvrage qui apporte un certain nombre de précisions intéressantes au sujet du nombre total des huguenots en Nouvelle-France, mais dont le style général et la construction laissent quelque peu sur sa faim.

On y trouve aussi quelques affirmations contestables: signalons, par exemple: p. 35 l'anglicanisme défini comme «une forme intermédiaire entre la doctrine réformée et celle de l'Église traditionnelle» alors que la plupart des spécialistes y voient plutôt une sorte de voie moyenne *à l'intérieur* du protestantisme; p. 37 l'auteur soutient qu'en France au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, «les familles de la haute noblesse» étaient incitées par les tensions politiques «à se faire les farouches défenseurs, soit du catholicisme, soit du protestantisme, selon que l'un ou l'autre servait leur soif de puissance», ce qui est bien réducteur et semble dénier à ces individus le droit de faire des choix proprement religieux; même type d'affirmation p. 38: «La noblesse catholique se sentant menacée, la question religieuse servit de prétexte au déchaînement des convoitises individuelles [...]»; p. 46, une coquille: 1684 pour 1648; p. 47 les conséquences économiques de la révocation de l'Édit de Nantes et de l'émigration qui s'ensuivit, semblent surestimées.

André Encrevé,  
Professeur,  
Université de Paris 12.

\* \* \*